

L'Anysetier

ISSN 1249-6960

N°74

Juin 2014



Journal international d'information
ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS

Le Mot du Président

Assemblée Générale du vendredi 23 mai 2014

Mesdames, Messieurs les Membres de l'Ordre,

Quel plaisir de constater que 88 Grands-Maîtres étaient présents ou représentés. Mesdames, Messieurs les Grands-Maitres, votre présence aussi nombreuse et exceptionnelle, a confirmé tout l'intérêt que vous portez lorsque l'enjeu est important.

Le nouveau Bureau a donc été élu et installé lors de cette assemblée générale :

- Trésorier Général : Daniel Moreau GM de la Commanderie du Berry
- Secrétaire Général : Michèle Boquillon GM de la Commanderie des Landes
- vice-Président: Horst Lechner GM de la Commanderie d'Autriche
- Président : j'ai été réélu pour un deuxième mandat de trois années.

Comme vous le constatez, un Grand-Maître hors hexagone a été élu respectant les 25 % de Maîtres Anysetiers étrangers. Egalement, une femme a été élue au Bureau respectant ainsi la proportionnalité de

femmes dans notre Ordre.

Les trois membres de la Commission de Contrôle des Comptes ont également été élus :

- Jean-Michel Becuwe, GM du Comté-de l'Yssingelais - Président
- Angelo Germani, GMH de la Ligurie
- Gérard Bourdiau, GM de Creusot-Cristallerie.

Deux membres suppléants de la Commission des Œuvres Sociales et Culturelles ont aussi été élus :

- Michel Gadebois, GM du Havre de Grâce
- Martine Cuot, GM de l'Angoumois-Aunis-Saintonge

Les 6 mois de la période pré-électorale étant passés, il nous faut maintenant agir tous ensemble pour assurer la pérennité de notre Ordre, et surtout retrouver un excellent climat d'amitié et de convivialité.

Merci à vous les Grands-Maîtres pour avoir mis en place les quatre membres du Bureau dont l'esprit très anysetier n'est plus à démontrer.



Avec le plaisir de vous revoir lors de vos prochains chapitres magistraux.

Bien cordialement

Michel CHAMPION
Président de l'Ordre International
des Anysetiers



vice-Président
Horst Lechner

Président
Michel Champion

Secrétaire Général
Michèle Boquillon

Trésorier Général
Daniel Moreau



Nos Reines Avec une grande tristesse, nous avons le devoir de vous faire part de la disparition d'amis qui nous ont été très chers :



Luciano Mannu Ricci, GMH della Commanderie di Liguria, ci ha lasciati all'età di 90 anni Il 18 febbraio 2014. Anysetier dal 1975, aveva conquistato la stima e l'amicizia di tutta la Commanderie. Il Suo grande cuore si è fermato, ma il Suo ricordo resterà sempre tra noi.



Alain Degrève : C'est avec une profonde tristesse que la Commanderie de Haute-Charente-La Rochefoucauld évoque le souvenir de son Grand Maître Honoraire qui brutalement a été arraché à l'affection des siens et à celle de tous les Anysetiers qui ont des années durant pu apprécier sa gentillesse son charisme et son humanisme ; à Marie-Jo, son épouse, va toute notre affection anysetière.



Michel Rousset intronisé dans la Commanderie du Berry en 1997, Messenger en 1998 et Sénéchal depuis 2003 vient de nous quitter. Il laissera le souvenir d'un ami, toujours près à rendre service et au service de tous.



Roger REY, était entré en 1984 dans la Commanderie du Dauphiné. Nous venions de lui remettre la médaille d'Argent pour ses 30 années d'attachement aux Anysetiers lors de notre Chapitre Magistral du 15 mars. Il nous a quitté à l'aube de ses 86 ans.

A leur famille et leurs amis, nous présentons nos sincères condoléances et l'assurance de notre profonde amitié. Leur départ nous cause une grande tristesse, que Saint Serge les ait en sa sainte garde !

Bon Samaritain tu Seras

Commanderie de Chinon-Fleur-de-France

« La Commanderie renouvelle son aide aux autistes »

Lors de son Assemblée Générale du 21 février, les Anysetiers de la Commanderie de Chinon Fleur de France ont voté de reconduire leur don en faveur des Autistes pour la 2^{ème} année consécutive.

Fidèles au précepte « Bon samaritain tu seras, pour tous avec discernement » ils ont décidé de remettre à l'Association « Les Maisonnées » à Azay-le-Rideau, la seule dans la région à agir en faveur des Autistes adultes, la même somme que l'an dernier : 3.000 Euros ; ce montant a pu être réuni grâce à la générosité des Anysetiers et à leur participation aux différentes manifestations organisées par la Commanderie en 2013.

Le 21 mars dernier, le Grand Maître, Jean-Pierre Morvan, entouré de son Chapitre et de nombreux Maîtres Anysetiers, a remis le chèque à Monsieur Didier Rocque, Président de l'Association. Celui-ci a chaleureusement, et avec émotion, remercié ses donateurs, en précisant que ce don servira à équiper une cafétéria destinée à être ouverte au public, permettant ainsi aux résidents qui le peuvent d'être en contact avec le monde extérieur et au service de clients, ceci dans le cadre de l'action de socialisation entreprise par Les Maisonnées.

La soirée s'est poursuivie par un dîner au Restaurant L'Echo de Rabelais, où régnaient gaîté et convivialité.



Commanderie de la Sarre

« Violas Wunderwald - La Forêt des Merveilles »

Frau Julia Schaller hat in einer sehr engagierten Rede Ihr Projekt während unseres Chapitre Magistral vorgestellt : Violas Wunderwald - La Forêt des Merveilles ist ein auBergewöhnlicher, besonderer Ort für Kinder, Eltern und Erwachsene, ein Ort, der allen offen steht. Wir helfen Kindern, jungen Menschen und Erwachsenen, die geistig, körperlich oder psychisch behindert sind. Sie nehmen Kontakt auf zu unseren Pferden, in unserer natürlichen Umgebung, erweitern so ihre Kenntnisse. Sie haben Gelegenheit gemeinsam mit anderen zu feiern, Gedanken auszutauschen in einer Umgebung, die durch die Natur geprägt ist. Darüber hinaus bieten wir Fantasiereisen, Puppenspiele und praktische Arbeiten in Bildender Kunst an. Alle diese Tätigkeiten unterstützen den Wunsch der jungen Menschen, durch ein wenig mehr Freude, Lachen, Staunen, Neugierde eine

Verstärkung ihres Selbstbewusstseins zu erlangen. Alle Anwesenden unterstützten dieses Projekt mit einer Spende. Der Scheckscheck in Höhe von 2000 € wurde Frau Schaller und Ihrem Mann im Verlauf des Galaabends überreicht

Commanderie de Haute-Normandie

« Téléthon 2013 : nouveau record battu de près de 10% ! »

Tous les Anysetiers de la Commanderie de Haute-Normandie connaissent l'attachement de Guy-André Thuret, leur Grand Maître pour le Téléthon. Devant la morosité actuelle, nous nous attendions à connaître quelques difficultés pour au moins égaliser notre chiffre de promesses de dons réalisé l'année passée, année qui il est vrai n'avait pas connu une belle fidélité de la part de nos amis Anysetiers.

Aujourd'hui nous pouvons affirmer que les jours se suivent mais ne se ressemblent pas, car le Téléthon Anysetier 2013 a battu tous les records depuis 8 ans, date de sa création. Avec un taux de fréquentation légèrement en hausse, des promesses de dons en plus grands nombres, une meilleure participation à la souscription, un jeu de fléchettes toujours très prisé et un bar aussi fréquenté, la joyeuse soirée aura été largement bénéficiaire. Si l'on ajoute à cela une belle participation du buffet Beaujolais et un apport financier généreux de l'opération Collecto'Mobile de Christian Dugard et de son ami Thierry Mercier, on peut affirmer qu'avec 2.550 € de promesses de dons, nous avons totalement réussi notre rendez-vous solidarité Téléthon. Que tous ceux qui ont pris quelques minutes de leur temps pour participer par courrier, par téléphone, par e-mail, ou par leur présence à cette opération soient remerciés car, grâce à eux, nous avons prouvé : « qu'ensemble, nous avons pu repousser nos limites »

Le Grand Maître, entouré d'une délégation d'Anysetiers, a reçu les remerciements et les félicitations du Conseiller Général Maire de Montville, Pascal Martin lui-même Anysetier. Déjà, rendez-vous est pris pour la 9^{ème} édition du Téléthon Anysetiers 76/27.





Les Commanderies nous Informent

Commanderie de Bretagne-Sud

« Tous au troc-et-puces »

Toujours à la recherche d'innovation pour alimenter ses dons, la Commanderie des Anyssetiers de Bretagne Sud a participé, début Janvier, à l'un des plus grand troc-et-puces de Bretagne à Lanester près de Lorient. Afin d'alimenter en objet de toutes sortes le grand stand réservé, la Commanderie a fait appel à ses membres pour « vider leurs greniers » et a été largement entendue par ceux-ci. En effet de nombreux objets de qualité, triés et choisis par une équipe sous le contrôle de notre Maître De Cérémonie Gérard Ponthieux, expert en brocantes et trocs-et-puces en tous genres, ont été proposés toute la journée à une foule estimée à 4 000 visiteurs ! Dès potron-minet une solide équipe d'Anyssetiers(ères) était à pied d'œuvre, relayée tout au long d'une journée bien remplie. La convivialité coutumière de notre Commanderie a permis de lier des contacts et de faire un peu plus connaître notre Ordre aux nombreux badauds qui se sont arrêtés à notre stand. Satisfait de cette première expérience dans ce troc-et-puces et du bilan de l'opération la Commanderie de Bretagne Sud a d'ors et déjà décidé de renouveler l'opération en 2015.



Commanderie de Loire-Océane

« Sortie en Haute-Bretagne »

Le jeudi 10 avril 2014, par une belle journée ensoleillée de printemps, 27 Anyssetiers de la Commanderie de Loire-Océane ont pris la route en car vers les pays de Haute Bretagne.

Sous la houlette de leur Grand Maître, Michel Coiffard et de l'organisateur de cette journée, Gérard Gallas, la matinée a débuté par la visite du Manoir de l'Automobile de Lohéac, magnifique musée où plus de 400 véhicules de collection voisinent avec des ancêtres hippomobiles et un espace destiné aux vieux métiers disparus. Un déjeuner-croisière sur la Rance a conduit ensuite les Anyssetiers jusqu'à la jolie ville moyenâgeuse de Dinan, où naquit Bertrand du Guesclin. L'évocation du grand Connétable a amené le groupe jusqu'au Fort-la-Latte, petit bijou architectural du XIV^{ème} siècle, accroché à un îlot rocheux près du Cap Fréhel, qui constituait une protection de la baie de Saint-Malo.

La conductrice expérimentée de l'autocar a su ramener à bon port des Anyssetiers nantais ravis de leur longue promenade. Un grand merci à notre ami Gérard Gallas pour la parfaite organisation de cette journée très réussie.



Commanderie du Dauphiné

« Apéritif Déjeuner et conférence au café de la Table Ronde »

Nous étions 35 à assister à la conférence de Monsieur Alain Robert qui porte sur l'histoire des cafés, brasseries etc.. à Grenoble depuis plusieurs siècles à travers un diaporama basé sur sa collection de cartes postales du début du 20^{ème} siècle. Le lieu choisi était le plus ancien café de Grenoble, La Table ronde qui se tient Place Saint-André qui fut créé en 1739 par le maître confiseur Caudet. Situé face au théâtre édifié par la municipalité en 1767 sur l'ancien jeu de paume de Lesdiguières, il devint vite le café artistique et littéraire de la capitale dauphinoise. Il faisait partie des 650 cafés (pour 70000 habitants) de la ville en 1900.

La flèche collégiale du XIII^{ème} siècle, le palais de justice de style renaissance avec sa place à l'italienne attirèrent et inspirèrent poètes, écrivains, journalistes et juristes. Ce Café inspira entre autre Choderlos de Laclos, Stendhal. Des politiciens de renom tels que Gambetta, Gustave Rivet, Léon Blum et Hubert Dubedout le fréquentèrent. De nombreux artistes y laissèrent leur signature, depuis Sarah Bernhard, Brel Fernandel, les membres de la troupe du T.N.P. de Roger Planchon, dont Guy Bedos, Sophie Desmarets, Pierre Arditi, Claude François, Annie Duperey et Michel Bouquet entre autres. Les faits divers historiques ne manquent pas : Bernadotte future roi de Suède devint amoureux de la serveuse et la séduisit. Jean-Baptiste Clément exilé en Belgique en 1876 auteur des paroles du "Temps des Cerises" les troque à un artiste du Caf'conc, Joannès Renaud, contre une vieille pelisse; ce dernier la chante; le directeur du Café, Renard André, écrit alors la musique de cette romance connue maintenant dans le monde entier.



Monsieur Robert nous a également fait revivre les Auberges, tavernes et Brasseries de l'époque dont l'auberge Napoléon dans laquelle il dormit à deux reprises. Stendhal,

Gambetta et Liszt eurent à cœur d'y dormir également. Les anciens menus de ces endroits nous laissent pantois devant le nombre de plats servis et le fait que certains clients n'hésitaient pas à remettre le couvert pour le repas du soir après avoir passé 4 ou 5 heures à table à midi. Certaines de ces cartes postales illustrant des lieux disparus aujourd'hui firent resurgir des souvenirs pour les plus anciens de nos amis Grenoblois présents. Cette présentation se terminait par un bon repas comme de coutume.

Commanderie de La Marche

« Journée Champêtre 18 Mai 2014 »

C'est par un soleil éblouissant que cette Journée Champêtre a pu débuter au grand plaisir des participants et des organisateurs, pour nous permettre de profiter pleinement de cette journée plus qu'exceptionnelle. Doucement les voitures anciennes prenaient place sur le terrain qui leur était réservé, de belles voitures des temps anciens que chacun pouvait admirer. Le Rosé Pamplemousse et les apéritifs anisés accompagnés de délicieux toasts variés, ont ravi les invités, instant de convivialité où tout le monde a pu partager cet instant qu'il soit Partenaires, Club automobile, Invités, Anyssetiers, etc. qui s'est poursuivi par le repas « méchoui ». Certains invités ont pris place dans ces voitures anciennes pour aller faire un petit tour dans Guéret, pendant que d'autres s'essayaient aux jeux d'antan sous le contrôle de notre ami Jean-Désiré, et au tir à la corde qui fait toujours bien rire les spectateurs. A leur tour les 'Chiens Agility' ont démontré leur capacité et leur équilibre de chiens dressés. Le Grand Maître remercia tous les participants de leur présence aussi bien les invités que les associations venues agrémenter cette journée. L'organisation sans faille, la bonne humeur tout cela a contribué à faire de cette journée une réussite des plus complètes.





Addendum à la Chronique 101

Commanderie du Berry

« 48^{ème} Chapitre Magistral au centre culturel Saint Douillard »

Les Anysetiers berrichons furent particulièrement honorés d'accueillir Messire Jean-Charles Lamaze, vice-Président de l'Ordre International des Anysetiers, Chancelier honoraire de la VI^{ème} Région Anysetière, Grand Maître d'honneur de la Commanderie de Lorraine entouré de Messire Gérard Vinatier Chancelier de la X^{ème} Région, de Bernard Dumas, Chancelier de la Région Centre-Bourgogne, de Messire Yves Champion, vice-Chancelier de la 7^{ème} Région et de Messire Guy-André Thuret vice-Chancelier Honoraire. A noter la présence de Serge Lepeltier, ancien Ministre de l'Ecologie, Maire de Bourges et membre d'Honneur de notre Commanderie, ainsi que le Maire de Baugy Francis Guillemin.

Dès 18 heures 30, au son de la vielle, de la cornemuse et de l'accordéon une centaine de participants (114 exactement), dont 46 Dignitaires et Grands Maîtres représentant 21 Commanderies se pressèrent autour de l'accueil berrichon pour déguster le crotin de Chavignol accompagné comme il se doit de vin de Menetou-Salon.

Après l'impeccable défilé des dignitaires précédé de la vielle et de la cornemuse, le Grand Maître Daniel Moreau remit 8 médailles, 5 de Bronze à Messires Jean-Claude Beau ; Jean-François Brossard ; Guy Giraudon ; Vlado Janko-vec ; et Dame Jacqueline Lecoindre ; 2 d'argent à Messires Paul Balanger ; Jean-Louis Lecoindre ; et 1 d'or à Messire Bernard Maillet, récompensant ainsi nos membres de leur fidélité. Le Chapitre Magistral vit deux membres du Chapitre devenir Connétables (Jean Rossa notre Argentier et Jean-Louis Gatellet notre Epistolier) et l'intronisation de Dame Christiane Dufresne et Messire Guy Soligny en qualité de Maîtres anysetiers. Daniel Moreau procéda ensuite à la remise de dons dans le cadre de nos actions culturelles et philanthropiques objectif prioritaire à nos yeux. Cette année deux Associations ont été retenues : - "Nez en Plus" dont le Président Monsieur Jean-Yves David nous présenta son association des clowns à l'Hôpital. Nous avons signé en avril 2012 un accord avec le Rotary-Club de Bourges Jacques Cœur et la Mutuelle Harmony Berry, de financer à hauteur de 4000 € pendant 4 ans cette association. La présence des clowns en service de pédiatrie apporte un moment de confort pour les équipes soignantes et de réconfort pour les parents. - "Les Restos du Cœur" dont nous allons financer une sortie pour les enfants dès le printemps 2014. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif anisé, nous fut servi par notre anysetier Brice Bousersaf chef de secteur à la Maison Ricard, avant l'excellent repas préparé par le maître traiteur Gueguen. Au cours de ce repas la vente d'enveloppes au profit de nos œuvres sociales nous permit de recueillir la somme de 1140 €.

Chacun put ensuite regagner ses foyers satisfait de ces agréables moments passés au sein de notre Commanderie qui font honneur à l'amitié anysetière.

Commanderie du Haut-Languedoc

« Chapitre Magistral »

Cinquante robes défilent dans l'enceinte de l'amphithéâtre de l'Hôtel Palladia, au son des trompettes d'Aïda et sous les applaudissements amicaux des convives. Le Conseil de l'Ordre est représenté par Messire Gérard Vinatier, Chancelier de la X^{ème} Région et par Dame Suzanne Challeil, vice-Chancelier. L'intronisation de six impétrants, par notre Grand Maître, Messire Jean-Paul Fabre, fut accueillie avec enthousiasme. Puis les cent cinquante participants se dirigent vers l'apéritif sous l'égide de l'O.I.A. Ce fut un régal des yeux et des saveurs bien arrosées. La soirée peut démarrer sous les meilleurs auspices. Le repas, concocté par le chef, ravit nos amis anysetiers, qui peuvent danser au son de la voix de notre crooner anysetier, accompagné de son épouse, ballerine du Théâtre du Capitole. Notre Grand Maître, Jean-Paul Fabre, remercie avec chaleur, nos amis venus nombreux participer à cette soirée, son bureau et sans oublier Huguette et Georges

Commanderie d'Ombrie

« XV Capitolo Magistrale »

Il 6 aprile 2013 si è svolto a Bevagna, città romana e medievale nel cuore dell'Umbria, nel duecentesco Palazzo dei Consoli, il XV Capitolo Magistrale della Commanderie umbra. La scelta del luogo è stata voluta per offrire una scenografia coerente con l'origine medievale dell'Ordine e con il costume indossato dai dignitari. Erano presenti il Vice Presidente dell'Ordine M. Jean-Charles Lamaze, il tesoriere generale Paule-Henriette Champagnat, il Cancelliere delle province italiane M.me Anna-Maria Traversa, i Gran Maestri delle Commanderie del Beaujolais, della Val d'Aosta, della Liguria, della Toscana, di Roma-Lazio, delle tre Venezie e dell'Umbria, nonché, in segno di amicizia e solidarietà, cinque Spetiali bevanati anch'essi in costume medievale. Bevagna, città d'arte lungo la storica via consolare Flaminia, celebra ogni anno il Mercato delle Gaitte, una gara tra i cinque rioni della città (detti gaitte) in cui per dieci giorni vengono riproposti gli antichi mestieri medievali e messi in vendita i relativi prodotti, tra i quali quelli "ufficiali", creati dagli Spetiali: un po' cugini degli Anysetiers. Per l'occasione la città recupera la sua antica immagine duecentesca e quasi tutta la popolazione locale indossa un costume medievale.

Il Capitolo Magistrale, svoltosi nel teatro cittadino all'interno del Palazzo dei Consoli, ha visto l'intronizzazione di cinque nuovi Maestri: Claudio Barcaccia, Giuseppe Caprarola, Marcello Giovagnoli, Rosa-Maria Quattrone ed Enzo Tattanelli. Alla conclusione della cerimonia, dopo un drink nel foyer del teatro, il pianista Sebastiano Brusco ha suonato gli otto Improvvisi di Schubert e lo Studio n° 12 di Chopin: una interpretazione romanticamente ispirata, intensa e vibrante, capace di evocare in ciascun ascoltatore immagini e suggestioni, fonti di emozioni profonde fino alla commozione. La serata si è conclusa con una cena di gala nel ristorante Redibis, ricavato dall'ambulacro maggiore dell'anfiteatro romano. Redibis = Ritornerai, è già un programma.



Commanderie du Haut-Languedoc
« Chapitre Magistral »

Miatto, qui nous permettent de nous réunir dans leur bel établissement. Il remet, sous les applaudissements un chèque de 1 500 Euros, à l'association de lutte contre l'obésité enfantine, présidée par Madame le professeur Maïté Tauber. Les festivités reprennent de plus bel et se poursuivent tard dans la nuit. Nos intronisés : Dame Josy Breffly au grade de Maistre (en provenance de la commanderie des Isles de la Polynésie Française) Dame Beatrix Bordes, au grade de Maistre Messire Jean-Pierre Ducros-Bourdens, Maistre, en qualité de Prévost Argentier Messires Laurent Alquier, Fabien Ciccoletta et Michel Lacroix, au grade de Maistre.





PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 23 MAI A PARIS

1 / OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale est ouverte par le Président Michel Champion à l'espace CAP 15 quai de Grenelle à Paris. Le bureau de l'Assemblée est celui du Grand Conseil, à savoir : Président Michel Champion, vice-Président Jean-Charles Lamaze, Trésorier Général Paule-Henriette Champagnat, Chargé de Fonction Jean-Paul Bautista.

L'Assemblée comprend 88 voix sur 94, soit 93.6 % : Le quorum est atteint. Le Président souhaite la bienvenue aux Membres et remercie les 88 Commanderies qui sont représentées, indiquant que cela constitue un record et témoigne de la forte motivation au sein de l'Ordre. Il est observé une minute de silence pour tous les Amis Anysietiers qui nous ont quittés depuis la dernière Assemblée générale.

2 / MODIFICATION DES STATUTS - ARTICLE 11

Le Président rappelle que cet article demande que les membres du bureau doivent appartenir à des régions distinctes, hormis la région 6 qui peut en obtenir deux à condition qu'ils proviennent de Commanderies de nationalités différentes. Pour les élections à venir, il y a trois candidats par poste. Sauf pour le poste de vice-Président. Par ailleurs, en cumulé, nous enregistrons deux voire trois candidatures pour certaines régions. En fait, cette contrainte ne peut être mise en œuvre par les articles actuels des statuts. En effet, ils ne permettent ni de procéder à des éliminations au moment de l'inscription des candidatures, ni de limiter le nombre de postes attribués à une région au moment des élections et de l'affectation des postes.

C'est pour ces motifs et pour éviter toute remise en cause des élections qu'il est proposé de supprimer dans cet article le paragraphe : (Ils devront appartenir à des Régions Anysietières distinctes, hors le cas de celles formées de plusieurs pays. Deux Membres pouvant alors être élus au sein de la même région à condition d'appartenir à des Commanderies de nationalités différentes). Il est aussi proposé de rajouter que les Membres du bureau soient élus au premier tour de scrutin à la majorité absolue et qu'au deuxième tour la majorité relative suffit.

Le Chancelier, Michel Panchaud remet une motion et demande, pour éviter des affectations multiples à des régions, des modifications d'articles des statuts permettant un échelonnement de l'affectation des postes. D'autre part, il demande d'accroître le nombre de membres du bureau en restaurant le siège de communication et en rajoutant un poste de chargé de Communication à l'article 9. Le Chancelier, Gérard Vinatier intervient pour demander de limiter la durée de ce caractère dérogatoire induit par les modifications proposées à l'article 11. Le Chancelier Jacques Lemonnier s'exprime pour cette modification qui permet une régularisation du cadre juridique du nouveau bureau et demande pour le futur des modifications en profondeur s'inscrivant dans la durée. Il recommande pour faire face aux besoins complémentaires d'attribuer certaines charges aux Chanceliers adjoints.

Le Président remercie les inter-Commanderies de leurs implications, répond qu'il n'est pas possible dans le cadre de cette Assemblée de réviser plus en profondeur les statuts, mais que le débat sera repris avec le nouveau bureau et les inter-Commanderies pour répondre aux demandes.

La modification de l'article 11 est soumise au vote secret, les résultats du vote sont : 88 suffrages exprimés, 74 suffrages pour, 14 suffrages contre.

Le Président déclare la modification adoptée et immédiatement applicable.

3 / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 MAI 2013 A AVIGNON

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 10 mai 2013 à Avignon est approuvé à l'unanimité.

4 / PRESENTATION DES NOUVEAUX GRANDS MAISTRES, CHANCELIER, ET VICE-CHANCELIER

Les nouveaux Grands Maîtres élus depuis la dernière Assemblée Générale ont été présentés :

Mesdames Marie-Christine Ternisien D'Ouille Commanderie du Limousin, Marie-Claude Billochon Commanderie de Haute Charente, Emmanuelle Ollier Commanderie du Beaujolais.

Messieurs Claude Le Mestre Commanderie du Pays de Léon et de Cornouaille, William Kaise Commanderie de Lorraine, Jean-René Babonneau Commanderie de Haute Bretagne, Jean-Yves Bambridge Commanderie des Iles de la Polynésie Française, Ezio Di Bernardo Commanderie des Trois-Veneties, Yves Mera Commanderie de Franche-Comté, Jean-Pierre Pelletier Commanderie de Champagne, Thierry Labat Commanderie de Comminges, Roger Ferré Commanderie de La Baule Presqu'île-Guèrandaise, Philippe Bernard Commanderie de Paris Isle de France, Jean-Pierre Terme Commanderie de Bas Languedoc. Il est aussi mentionné le passage en Commanderie du Baillage de Bahia-De-Roses-Costa Brava dont le Grand Maître est Daniel Hamelin. Un nouveau Baillage est signalé en Italie : le Baillage Delle Marche dont le Bailli est Sauro Vittori.

Le Président souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux Grands-Maîtres.

Le Président présente ensuite les nouveaux Chanceliers et vice-Chanceliers :

Chanceliers :

Région 2 : Monsieur Serge Sappino

Région 4 : Monsieur Michel Panchaud

Région 8 : Monsieur Jean-Pierre Combroux

vice-Chanceliers :

Région 2 : Monsieur Norbert Benezet

Région 4 : Monsieur Jean-Jacques Salzard

Région 6 : Madame Martine Désirant

Région 8 : Monsieur Jean-François Brébion

5 / DEBAT ET VOTE SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE

Le rapport d'activité préparé par Jean-Paul Bautista aidé de Jean Le Grand et Mireille Maréchal n'amène aucune remarque particulière, il est adopté à l'unanimité.

6 / DEBAT SUR LE RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2013 :

Madame Paule Henriette Champagnat, Trésorière Générale, apporte quelques informations en complément des états financiers communiqués aux Membres de l'Assemblée. Si les comptes de 2013 font apparaître une situation assez bonne, ceux prévus en 2014 font état d'une année qui sera plus difficile. En cause la tenue de l'Assemblée générale à Paris, des frais de transport complémentaires et le retrait de Pernod-Ricard qui ne souhaite plus intervenir dans la publication de l'annuaire. Par contre, la société pourrait étudier favorablement d'autres formes d'intervention qui lui seraient proposées. Pour l'année 2013, le résultat est bénéficiaire de plus de 9.000 € et face au souci de factures non parvenues d'un intervenant informatique, le Président annonce qu'il vient de les recevoir et que leurs montants sont inférieurs aux provisions constituées. Il y aurait, par conséquent, un bonni de 4.000 € à reprendre. A la suite de cette présentation, le Chancelier Sappino exprime sa préoccupation en raison de l'augmentation importante des frais de déplacement, augmentant de plus de 25 %. Il mentionne par ailleurs, sous la même rubrique, les indications portées par la commission de contrôle des comptes dans son rapport à l'Assemblée. Le Président apporte des explications sur des voyages coûteux apparaissant de façon aperiodique et sur l'impact relativement limité des cas de manque de factures signalés par les contrôleurs. Néanmoins, il est demandé plus de rigueur et de l'optimisation des frais de déplacement pour assurer la maîtrise de ces coûts.

En complément du rapport des contrôleurs des comptes, le Président, Michel Coiffard, apporte des informations sur les contrôles intensifs effectués par la commission de contrôle et les remarques relatives aux frais de déplacement ainsi que la tenue des comptes de l'association. Une tenue à jour des comptes, un suivi périodique de gestion ainsi qu'une rigueur accrue en matière de frais sont fortement recommandés. Des explications ont été données à la suite d'une question concernant le compte « fonds de recrutement » qui est destiné à financer des opérations de recrutement et de communication.

Suite à ces explications, les comptes 2013 ont fait l'objet d'un vote dont le résultat est : 1 voix contre, 87 voix pour l'adoption. Les comptes de 2013 sont adoptés à une large majorité. Le Président propose d'affecter le résultat de 9.770,84 € sur la base de : 9.500 € en dons annuels, 270,84 € en fonds de solidarité. Suite au vote, cette affectation est adoptée à l'unanimité.

7 / SYNTHESE DES REUNIONS INTER-COMMANDERIES D'AUTOMNE

La synthèse a été adressée par le vice-Président, Jean Charles Lamaze, à tous les Grands Maîtres ainsi qu'aux membres du Grand Conseil. Jean Point, Grand Maître du Nivernais, intervient pour demander des précisions sur la communication entre la Chancellerie et le Grand Maître, ses défraiements et pose la question de l'efficacité de l'informatique. Le Chancelier de la Région 9 apporte des explications sur le défraiement, inexistant au sein de sa Chancellerie et qui, en absence de structure adéquate, pourrait poser des difficultés d'ordre juridique. Jean Le Grand apporte des explications sur le système informatique en évolution permanente et de sa maîtrise parfaitement réalisée par de nombreux utilisateurs. Divers Membres sont intervenus pour souligner la qualité du travail effectué et les aides apportées par les intervenants en informatique. Le Président souligne les efforts de maîtrise réalisés, d'une part, par les utilisateurs de cet outil en constante évolution, et d'autre part, par les prestataires et les personnes chargées d'assurer l'interface. Il remercie Jean Charles Lamaze pour l'excellence de sa synthèse.

8 / PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 2014

La prévision budgétaire présentée par un document communiqué aux Membres de l'Assemblée a fait l'objet d'intervention en raison de l'affichage d'un résultat déficitaire sur l'exercice 2014. Le Président apporte des explications en soulignant l'impact des frais de l'Assemblée Générale supportés par le GCO et ceux résultant du financement de l'annuaire qui ne sera pas reconduit par le principal groupe contributeur. Il indique que ce prévisionnel a le mérite de présenter la réalité et qu'il appartiendra au nouveau Bureau de prendre les mesures qui s'imposent pour maintenir les équilibres, soulignant toutefois que les réserves de l'Association étaient suffisantes.

Après ces débats, le Budget est soumis au vote dont le résultat est : 4 abstentions, 4 contre, 80 pour. Le budget de l'exercice 2014 est donc adopté.

9 / RAPPORT DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES DE L'ORDRE

Le vice-Président, Jean Charles Lamaze, indique que les documents transmis aux membres font état d'une générosité exceptionnelle puisque les actions conduites par les commanderies en 2013 atteignent un montant exceptionnel de 206.000 €.

La Commission des Œuvres Sociales et Culturelles s'est réunie le 19 février 2014 :



7 dossiers d'action sociale et culturelle, 5 dossiers de don triennal.

Dossiers d'action sociale et culturelle :

Le vice-Président informe les Membres que les versements des dons qui seront accordés par l'Assemblée seront versés ce jour par le Trésorier Général aux Commanderies concernées.

Commanderie du Havre de Grace :

L'action concerne les Restos du Cœur des étudiants. En effet, une file très importante d'étudiants en quête de nourriture et de linge de nuit a été repérée par la Commanderie. La Commanderie a organisé deux comédies musicales pour réaliser ses œuvres. Elle a attribué un don de 2.000 € aux Restos du Cœur Etudiants, 1.000 € à une association d'aide aux non et mal voyants, 2.000 € pour l'Association Denis Cordonnier aidant l'éducation et la motricité des personnes affectées par des troubles du langage et 1.000 € pour une association d'aide aux enfants et adultes atteints d'handicap sévère. La Commanderie sollicite une aide de la commission de 1.500 €. La Commission et le GCO se sont exprimés favorablement. Il est donc proposé à l'Assemblée de s'exprimer par vote sur ce don de 1.500 €. L'Assemblée a adopté à l'unanimité cette résolution.

Commanderie de Touraine :

L'action concerne l'association Terre et Fraternité dont le but est de venir en aide aux militaires blessés à leur sortie d'hôpital et aux familles des militaires tués. La Commanderie a organisé en mars 2013 une conférence sur les Armées à l'Hôtel du Grand Commandement de Tours. Un don de 4.000 € a été remis à Terre et Fraternité; l'événement a été médiatisé dans la presse locale. Quatre militaires ont, à ce jour, rejoint la Commanderie. Pour la poursuite de cette action, la commanderie sollicite un don de 1.000 €. La Commission ainsi que le GCO se sont exprimés favorablement. Le don de 1.000 € a été adopté à l'unanimité.

Commanderie de la Principauté-de-Liège :

L'action concerne l'association, La vie par un fil, qui vient en aide aux personnes atteintes de graves problèmes d'alimentation à long terme, ne pouvant pas s'alimenter par voies naturelles et nécessitant des pompes adaptées pour se nourrir. Lors des trois derniers exercices la Commanderie a aidé cette Association. Pour 2014, elle prévoit d'intervenir pour un équipement complémentaire de deux pompes, au prix de 1.500 € chacune. L'une serait financée par la Commanderie, l'autre par l'Ordre. La commission et le GCO se sont prononcés favorablement pour cette intervention de 1.500 €.

Le don de 1.500 € a été adopté à l'unanimité.

Commanderie du Maine-et-Perche :

L'action concerne l'association des cités du secours catholique qui vient en aide aux travailleurs handicapés, adultes sur leur lieu de vacances. La Commanderie est intervenue à hauteur de 1.360 € en 2012, de 1.400 € en 2013. Elle projette de participer à hauteur de 20 € par personnes en 2014 pour 70 travailleurs handicapés. Sollicitée à hauteur de 1.400 €, la Commission et le GCO ont donné un avis favorable. Ce don de 1.400 € a été adopté à l'unanimité.

Commanderie de Savoie :

La demande concerne deux actions : la première sociale destinée à l'association Laura venant en aide à une jeune fille souffrant d'un handicap important du cerveau et nécessitant des travaux d'aménagement spécifiques de son logement ; la seconde culturelle destinée à l'association, les amis du vieux Chambéry, sollicitant l'aide de la commanderie pour la restauration d'une fontaine, classée monument historique. L'œuvre sociale d'aide à Laura, remise en octobre à l'association, s'élève à 3.000 €. Celle relevant des Œuvres culturelles s'élève à 2.000 €. Après de longues délibérations la Commission a proposé de ne retenir que l'action sociale d'aide à Laura, pour laquelle elle propose un don de 2.000 €. Le GCO s'est exprimé favorablement à cette proposition qui est soumise au vote de l'Assemblée. Ce don de 2.000 € est adopté à l'unanimité.

Commanderie de Gascogne :

Cette action concerne une aide à un laboratoire médical et pharmaceutique dans ses travaux de recherche concernant les maladies orphelines tropicales, en particulier, la leishmaniose. A cette fin, la Commanderie a organisé, au profit de l'œuvre un concert à Auch. Malgré une forte participation, le bénéfice n'atteint que 1.000 € pour une prévision de 3.000 €. La Commanderie demande un soutien de 2 000 € en appui des efforts réalisés et de la faiblesse des résultats obtenus. Cette œuvre appuyée et initiée par le Grand Maître, Jack Auzerie, fait par ailleurs l'objet d'interventions diverses. Compte tenu d'un soutien demandé en don triennal et pour éviter des doublons, la Commission et le GCO proposent de ne pas octroyer ce don mais de l'examiner lors de l'examen des dossiers de don triennal. Le grand Maître du Pays Basque s'exprime pour une aide minorée en raison de la forte implication de la Gascogne ; celui de la Commanderie de Gascogne exprime ses profonds regrets de ne pas obtenir d'aide pour cette importante manifestation ayant été fortement médiatisée. La demande n'a pas été adoptée par l'Assemblée Générale.

Commanderie de Haute-Charente-La-Rochefoucauld :

Cette action concerne une souscription publique auprès des Amis de la Rochefoucauld destinée à la réhabilitation du donjon du Château de la Rochefoucauld. Le montant du programme est de 5 M€, l'Etat participera à hauteur de 50 %. La Commanderie souhaite intervenir à hauteur de 2.500 € et sollicite une aide de 2.500 € de l'Ordre. La commission, interpellée par la nécessité du bouclage financier de l'opération, propose de reporter l'examen de ce don à une séance ultérieure, en s'assurant du bouclage et de la réalisation de l'opération. L'Assemblée Générale a voté l'ajournement de ce dossier qui pourra être examiné, lors d'une prochaine séance lorsque le bouclage sera acquis.

Don Triennal :

Le Président rappelle que c'est la dernière année que le don triennal est distribué. Le GCO a en effet décidé de l'affecté de manière annuelle plutôt que toutes les trois années et ce à partir de l'année prochaine. Le Président de la commission expose que cinq très bons dossiers ont été examinés Ils concernent Les Commanderies de Principauté-de-Liège, de Saint-Etienne-en Forez, du Dauphiné, de Guyenne-Occitane, d'Angoumois-Aunis-Saintonge. Après délibération, vote secret en Commission et acception du GCO, il est proposé d'accorder le don triennal à la commanderie de Guyenne-Occitane. Par vote, L'Assemblée générale a adopté à l'unanimité l'octroi du don triennal à la Commanderie de Guyenne-Occitane. Jack Auzerie, Grand Maître de Guyenne-Occitane, est invité à donner les grandes lignes du projet retenu. Après les remerciements, il rappelle que le projet est un projet de la 10^{ème} Région et résulte de l'impulsion du Chancelier, Gérard Vinatier. Il explique ensuite que l'action trouve un grand intérêt car il s'agit de participer directement à la réalisation de choses importantes. Il situe ce projet dans l'Ordre des Anysetiers, l'histoire de la corporation d'apothicaires utilisant l'anis à des fins thérapeutiques. De surcroît, il cite Saint Serge se dévouant pour les démunis et fait le parallèle avec cette action destinée à octroyer des soins aux plus démunis car des médicaments sont nécessaires pour traiter de nombreuses personnes atteintes de maladies négligées. L'existence de nombreux laboratoires, la présence de fortes compétences en recherche médicale, pharmaceutique militent pour une telle action consistant à rechercher et accompagner des projets de recherche destinés à développer des traitements pour les maladies négligées. Le projet présenté porte sur la leishmaniose, maladie pour laquelle des recherches autour d'un traitement par le bleu de méthylène ont débuté avec d'ailleurs des premières interventions de Commanderies d'Anysetiers. Des travaux sont menés avec la London School et des expérimentations sur souris cobayes devraient suivre. Après ces phases importantes de développement et d'amorçage, d'autres financiers, multipliant les ressources par 10 voire 100, seront appelés au tour de table du projet de développement de ce médicament de traitement de la maladie orpheline la leishmaniose. Le Président félicite Jack Auzerie soulignant le caractère spécifique de ce projet s'inscrivant entièrement dans l'esprit Anysetier. Le don d'un montant de 16.000 € est remis au Grand Maître Auzerie pour accompagner le projet de recherche.

10 / ELECTION DE DEUX MEMBRES SUPPLEANTS A LA COMMISSION DES ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES

Le Président met en place le dispositif composé d'un Président du bureau de vote, Un secrétaire et de deux scrutateurs. Jacques Lemonnier, qui assure la Présidence des opérations de votes, rappelle les différentes consignes, indique que le quorum est de 45 et met en œuvre les élections. Il est nécessaire de compléter la commission en procédant à l'élection de deux membres suppléants.

Trois candidats se sont présentés : Martine Cuot, Grand Maître de La Commanderie Angoumois-Aunis-Saintonge, Michel Gadebois, Grand Maître de La Commanderie Havre-De-Grace, Jean Point, Grand Maître de La Commanderie Nivernais. Les résultats du vote sont : Martine Cuot : 62 voix, Michel Gadebois : 72 voix, Jean Point: 23 voix.

Sont élus : Martine Cuot, Michel Gadebois.

11 / ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Trois postes sont à pourvoir, cinq candidats se sont présentés : Jean-Michel Becuwe, Grand Maître de La Commanderie de l'Yssingelais, Gérard Bourdieu, Grand Maître de La Commanderie de Creusot-Cristallerie, Yves Champion, Grand Maître de La Commanderie Orléanais-Sologne, Angelo Germani, vice-Chancelier de la 3^{ème} Région, GMH de la commanderie de Ligurie, Michel Grimaud, Grand Maître de La Commanderie Bergeracois.

Les résultats du vote sont : Jean-Michel Becuwe: 53 voix, Gérard Bourdieu : 48 voix, Yves Champion : 40 voix, Angelo Germani : 50 voix, Michel Grimaud : 44 voix. Sont élus : Jean-Michel Becuwe Président de la Commission, Gérard Bourdieu, Angelo Germani.

12 / ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Un poste est à pourvoir pour chacune des fonctions du Bureau.

Se sont présentés au poste de Président : Jacques Adragna, Paule-Henriette Champagnat, Michel Champion.

Les résultats du premier tour sont : Jacques Adragna : 22 voix Paule-Henriette Champagnat : 21 voix, Michel Champion : 44 voix.

Résultat du deuxième tour des candidats qui se sont représentés : Paule-Henriette Champagnat : 23 voix, Michel Champion : 54 voix.

Est élu Président : Michel Champion.

Se sont présentés au poste de vice-Président : Horst Lechner, Jean Paul Bautista. Les résultats du vote sont : Horst Lechner : 65 voix, Jean Paul Bautista : 22 voix. Est élu vice-Président: Horst Lechner.

Se sont présentés au poste de Secrétaire Général : Christian Beaufour, Michèle Boquillon, Laurent Reynaud. Les résultats du premier tour sont : Christian Beaufour : 19 voix, Michèle Boquillon : 35 voix, Laurent Reynaud : 33 voix. Résultat du deuxième tour des candidats qui se sont représentés : Michèle Boquillon : 46 voix, Laurent Reynaud : 38 voix. Est élue Secrétaire Général: Michèle Boquillon.

Se sont présentés au poste de Trésorier Général : François Renardet, Pierre Riehl,



Daniel Moreau. Les résultats du premier tour sont : François Renardet : 16 voix, Pierre Riehl : 32 voix, Daniel Moreau : 37 voix. Résultat du deuxième tour des candidats qui se sont représentés : Pierre Riehl : 39 voix, Daniel Moreau : 45 voix. Est élu Trésorier Général: Daniel Moreau

13 / PROCLAMATION DES RESULTATS

Le Président du bureau de vote Jacques Lemonnier proclame l'ensemble des résultats des élections figurant ci-dessus. Puis il donne la constitution du nouveau Bureau:

- Président : Michel Champion,
- vice-Président : Horst Lechner,
- Secrétaire Général : Michèle Boquillon,
- Trésorier Général : Daniel Moreau.

14 / INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU

Le Président met en place le nouveau Bureau et remercie l'Assemblée Générale pour sa réélection ainsi que pour celle des membres du Bureau. Il remercie les Membres sortants pour leur implication et exprime sa grande fierté de pouvoir servir l'ORDRE pour une nouvelle période de 3 années. Il assure l'Assemblée qu'avec son Bureau il fera le maximum pour que l'Ordre poursuive sa progression.

Puis la Secrétaire Générale, le vice-Président, le Trésorier Général ont remercié les membres de la confiance qu'ils leur accordaient et les ont assurés de leur fort engagement.

La note particulière d'internationalisation a été évoquée et bien appréciée lors de ces interventions qui ont été effectuées dans les différentes langues des Pays de l'ORDRE INTERNATIONAL DES ANYSETIERS.

15 / MESSAGE DE POLITIQUE GENERALE DU NOUVEAU PRESIDENT

Le Président informe l'Assemblée qu'il n'a pas préparé de message spécifique car sa profession de foi qu'il a transmise à chaque Membre donne les orientations qu'il envisage. Cette politique reste, toutefois, à valider par le GCO et les instances adéquates avant d'être mise en application. Il souligne des thèmes tels que l'internationalisation, les évolutions nécessaires, la mise en adéquation des statuts, l'implication de l'Ordre dans les organisations de Congrès. Il assure les Membres qu'il maintiendra ses efforts pour poursuivre sa mission et faire avancer l'Ordre.

16 / CONGRES 2015 ET CONGRES SUIVANTS

Ce point a été traité, après consultation de l'Assemblée Générale pendant le dépouillement des opérations de votes.

Congrès 2015 de la Réunion :

Une présentation exhaustive du Congrès a été effectuée par le Grand Maître de la Commanderie Isle-Bourbon, Jean-Paul Lefevre. Le programme est en cours de finalisation; les dossiers seront envoyés sous peu aux Chanceliers des Régions.

Pour profiter au maximum des beaux sites et rentabiliser le coût du voyage des extensions touristiques, à la carte, sont proposées aux congressistes (Visite de la Réunion, Visite de l'île Maurice, etc...). Des propositions de voyages de groupe à des tarifs compétitifs sont en cours de négociation. A titre indicatif, ce coût serait d'environ 850 €. Les prix des séjours seront variables en fonction des choix d'hôtel, de la durée du séjour et des options de voyage. En version de base, hors supplément, le prix s'établirait à 847 €, hors transport aérien. Les dossiers devraient parvenir avant le mois d'octobre et il est demandé aux Membres de prendre rapidement une position quant à leur participation à ce congrès. Le Grand Maître de la Commanderie de L'Yssingelais remet solennellement le Pilon à la Commanderie d'Isle-Bourbon organisatrice du prochain Congrès.

Congrès 2016 Commanderie de Rome-Lazio :

Les représentants de la Commanderie Rome-Lazio sont à l'écoute des Membres de l'Ordre pour parfaire le programme du congrès. Ils soulèvent des questions de fond relevant du financement et des garanties et leur préoccupation relative à la date qui correspond à une période chargée, à Rome, en raison de nombreuses manifestations de l'Eglise et autres. Le Président indique que le GCO étudiera ces questions matérielles et qu'il est ouvert aux propositions faites. Il s'exprime favorablement sur des propositions plus économiques hors du site intra-muros de Rome. Une présentation par vidéo projection a apporté des compléments d'information aux membres.

Le grand Maître de Saint-Etienne-Forez émet l'idée, à l'image d'une manifestation récente effectuée par sa Commanderie, d'associer une œuvre au congrès.

Congrès 2017 :

Des réflexions, au niveau de Régions et de Commanderies, sont en cours (Commanderie de Champagne, Région 9).

17 / QUESTIONS DIVERSES ET REPONSES AUX QUESTIONS D'INTERET GENERAL POSEES PAR LES GRANDS MAISTRES

Il n'y a pas eu de question de cet ordre de la part des Grands-Maîtres.

18 / SITUATION DE CHAQUE REGION PRESENTE PAR SON CHANCELIER

Le Président demande aux Chanceliers d'évoquer brièvement les points importants concernant leur Région, spécifiant que les détails sont donnés dans les P.V. et les rapports des Inter-Commanderies.

Région 2 :

En dehors de la baisse des effectifs de 20 personnes la Région se porte bien. Un nouveau Grand Maître a été mis en place à la Commanderie de Bas-Languedoc. A noter la création de la Commanderie de Bahia-de-Roses et les activités de la

Commanderie de l'Isle-Bourbon de préparation du Congrès.

Région 3 :

Elle affiche une bonne activité avec deux nouveaux Bailliages (Louisiane et Delle-Marches) ainsi qu'une redynamisation de la Commanderie du Piémont. Les activités relatives aux œuvres sociales et culturelles sont également dynamiques et accompagnées de bonnes initiatives. La Région apporte son soutien à la Commanderie de Rome-Lazio dans le cadre du Congrès.

Région 4 :

La Région signale un souci d'effectif de la Commanderie du Canton-de-Tessin consécutif à la démission du Grand Maître. Elle signale le prochain Grand Chapitre de Genève et celui du Valais qui fêtera ses 50 ans.

Région 5 :

Il est signalé la prise de fonction d'un nouveau Grand Maître (Emmanuelle Ollier) dans la Commanderie du Beaujolais. La Commanderie du Comte-De-l'Yssingelais est affectée par la suppression du Congrès. Une initiative de la Commanderie du Roannais-Brionnais consistant à faire découvrir les bienfaits de l'anis, ouverte au public, a permis de procéder à 3 nouveaux recrutements. Deux manifestations Marche internationale dans le Beaujolais et découverte de la Camargue sont proposées.

Région 6 :

La situation des effectifs est stable, mais la démission de 10 membres, à la suite d'un changement de Grand Maître, est à craindre. La moyenne d'âge est de 67 ans bien que le Grand Duché du Luxembourg ne soit qu'à 53 ans. Expérimenté dans l'organisation des Congrès, le Chancelier signale que la Champagne et Cologne pourraient se porter candidat pour, respectivement, les années 2017 et 2018.

Région 7 :

Le Président remercie encore Jacques Lemonnier et l'équipe du bureau de votes pour le gros travail qui a été effectué lors des élections.

Le Chancelier évoque un problème de taille de l'Inter-Commanderie qui ne comporte que 7 Commanderies dont deux importantes. Il remercie Guy Dumont pour son action déterminante ayant permis le maintien de la Commanderie de Paris-Isle-de-France et ce malgré le départ de 30 Membres. Un Chapitre sera, d'ailleurs, organisé par cette Commanderie l'année prochaine. Il signale aussi une sortie Inter-Commanderie organisée le 30 juin 2014 à Orléans.

Région 8 :

Elle est importante comporte 15 Commanderies et représente un cinquième de la taille de l'Ordre. Elle a effectué des dons de 40000€ en 2013 et a participé à une initiative remarquable sur le Chôletais, intervenant avec les clubs service de ce territoire, à hauteur de 14000€, pour un équipement IME destiné aux enfants autistes.

Région 9 :

Elle est constituée de 9 Commanderies, dont deux avec de nouveaux Grands Maîtres. La Région se porte bien, avec cependant le phénomène du vieillissement et de la stabilité des effectifs. Pour 2014, il est prévu une intronisation de 38 Maîtres, ce qui devrait compenser les départs. La Région 9 se portera probablement candidate pour l'organisation du Congrès 2017, qui serait un congrès régional.

Région 10 :

La Région se porte bien, elle comporte 8 Commanderies, un Bailliage (Varna-Dobroudja-Maritime) qui sera transformé en Commanderie en octobre 2014. La Région est très active.

La vice-Chancelière Suzanne Challeil, exprime le grand honneur d'avoir un Secrétaire Général issu de la Région 10.

Région 11 :

La sérénité est retrouvée, les effectifs sont stables, une seule Commanderie pose quelques problèmes. Sur l'ensemble de la région, on enregistre une diminution de 30 adhérents mais les perspectives sont à la hausse. Deux nouveaux Grands Maîtres sont entrés en fonction : Jean Point et Yves Méra.

19 / FIN DES TRAVAUX ET CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Avant de terminer les travaux de l'Assemblée, le Président demande à Jean-Charles Lamaze de le rejoindre pour le remercier du grand soutien qu'il lui a apporté ces trois dernières années et le féliciter de l'excellence qu'il a mise à disposition de l'Ordre. Son parcours est remarquable avec :

- 18 années de fonction de Grand Maître dans la Commanderie de Lorraine.
- 10 années de Chancellerie en Région 6.
- 6 années de fonction comme vice-Président au bureau de l'Ordre International.

A ce titre, le Président, Michel Champion décerne à Jean-Charles Lamaze l'Honorariat de l'Ordre International des Anyssetiers, et lui remet un cadeau au nom des membres de l'Ordre

Après épuisement de l'ordre du jour, le Président lève la séance à 17 heures.

Michel Champion

Président

Michèle Boquillon

Secrétaire Général





Bon Samaritain tu Seras

Commanderie de la Vallée d'Aoste

« Le golf au service de la médecine »

I sole, il cielo blu, un campo da golf molto curato, un'accoglienza calorosa da parte del membro anysetier e proprietario Andrea Leonardi, molti giocatori competenti e generosi, ecco gli ingredienti dell'azione filantropica di oggi al Golf club Les Iles di Brissogne - Aosta. La prima gara di golf organizzata dalla Commanderie della Valle d'Aosta dell'Ordre International des Anysetiers ha visto vincitori delle varie categorie i Sigg. (vedi comunicato Golf Club) ed ha consegnato all'ANED la somma di 500 euro, alla presenza dei numerosi delegati che hanno ringraziato gli Anysetiers ed i golfisti, prendendo accordi per l'anno prossimo, sempre in primavera per la seconda edizione alla quale auspicheremmo accogliere altri anysetiers italiani, francesi e svizzeri o di altri paesi sia per la gara che per una festosa convivialità. Un grande grazie al dott. Nebiolo Eugenio, vincitore nella



seconda categoria primario in Nefrologia medica e in Scienza dell'alimentazione presso l'Ospedale di Aosta, per la presentazione scientifica relativa ai trapianti di rene ed alla dialisi ed ai Soci che hanno sostenuto concretamente l'iniziativa.

Le soleil, le ciel bleu, un terrain de golf très soigné, un accueil chaleureux de la part de notre membre anysetier et propriétaire Andrea Leonardi, beaucoup de joueurs compétents et généreux, voilà les ingrédients de l'action philanthropique d'aujourd'hui au golf club Les Iles de Brissogne -Aoste. La première compétition de golf organisée par la Commanderie de la Vallée d'Aoste a remis les prix aux gagnants et offert 500 euros à l'association ANED dont les représentants étaient présents en grand nombre, pour remercier les Anysetiers et surtout prendre des accords pour l'année prochaine, toujours au printemps où nous aurions la grande joie d'accueillir encore d'autres anysetiers italiens, français et suisses, ou d'autres pays aussi bien pour la compétition que pour la joyeuse convivialité. Un grand merci au Docteur Nebiolo Eugenio, responsable du service de néphrologie et de science de l'alimentation à l'hôpital d'Aoste, pour l'illustration scientifique des greffes de rein et de transplantation rénale et aux anysetiers qui ont soutenu concrètement l'initiative.

Commanderie du Comté-de-Nice

« Aide les Restos du cœur »

La Commanderie du Comté de Nice a fait un don de 1.000 euros aux « Restos du coeur » dans le cadre de ses œuvres sociales. Cette somme a servi à acheter deux nouveaux modules (sur la photo) permettant un meilleur accueil des personnes défavorisées se rendant à l'association.



Commanderie d'Indre-en-Berry

« Remise de don aux Dryades »

Dimanche dernier, aux Dryades, à Pouligny-Notre-Dame, la Commanderie d'Indre-en-Berry a remis un chèque de 900 € au responsable du Centre Saint-Germain de La Châtre. Cette somme a été collectée lors du Chapitre Magistral, grâce à la générosité de ses adhérents. Le responsable du centre a remercié les donateurs. Une médaille de fidélité a été remise à Jean-Claude Cambray pour vingt ans de précieuse collaboration au sein de l'association.



Agenda

(Manifestations connues à ce jour, sous réserve de modifications qui seraient apportées ultérieurement par les Grands Maîtres)

06 Septembre :

- . CREUSOT-CRISTALLERIE
- . MARCHES-D'OPALES
- . GOLFE-DE-SAINT-TROPEZ

13 Septembre :

- . VALAIS
- . LA-MARCHE
- . BERRY

20 Septembre :

- . TULLE-VAL-DE-CORREZE
- . MAINE-ET-PERCHE
- . ROANNAIS-BRIONNAIS

27 Septembre :

- . BEARN-BIGORRE (IC)
- . PAYS-DE-VAUD
- . SAINT-ETIENNE-EN-FOREZ
- . ISLES-ANGLO-NORMANDES
- . COTE-BLEUE

4 Octobre :

- . LANDES
- . ANJOU
- . SAVOIE
- . HAUTE-NORMANDIE
- . CANNES-ESTEREL
- . ISLE-BOURBON

11 Octobre :

- . VAL-DE-METZ
- . HAUTE-BRETAGNE
- . LIMOUSIN (IC)
- . BAILLIAGE-VARNA
- . CANTON-DU-TESSIN
- . NIVERNAIS
- . ROME-LAZIO
- . PROVENCE

18 Octobre :

- . LOIRE-OCEANE
- . GUYENNE-OCCITANE
- . COLOGNE (IC)

- . ISLES-DE-LA-POLYNESIE-FRANCAISE
- . AUTUN-LA-ROMAINE

25 Octobre :

- . BAHIA-DES-ROSES
- . PIEMONTE
- . BOURGOGNE
- . PAYS-DE-NEUFCHATEL
- . CANTON-DU-TESSIN

8 Novembre :

- . PAYS-DE-LEON-CORNOUAILLE
- . TROIS-VENETIES
- . PAYS-DE-FRIBOURG
- . LORRAINE

15 Novembre :

- . CHINON-FLEUR-DE-FRANCE
- . INDRE-EN-BERRY
- . BAS-LANGUEDOC

16 novembre :

- . TERRES-PICARDES

22 Novembre :

- . CHOLETAIS-MAUGES-BOCAGE-VENDEEN (IC)
- . HAUT-LANGUEDOC

29 Novembre :

- . LYONNAIS
- . ALSACE

06 Décembre :

- . TOURAINE

13 Décembre :

- . VALLEE D'AOSTE